

Cap sur 2010

Informations et conseils pratiques
pour la fin de l'année



31 décembre 2009
1^{er} janvier 2010

Message de la Direction

A quelques semaines de la fin de l'année 2009, nous souhaitons vous communiquer quelques informations pratiques pour assurer le maintien d'un service de qualité durant la période des Fêtes.

Nous profitons de cette occasion pour vous remercier très sincèrement de la fidélité que vous nous avez témoignée tout au long de cette année.

Les objectifs que nous formulons pour 2010 sont concentrés sur votre satisfaction ; nous continuerons à relever les défis d'une qualité de service irréprochable, à être à l'écoute de vos besoins et à répondre à vos attentes par des prestations et des produits performants.

Nous vous souhaitons d'excellentes Fêtes et vous adressons nos meilleurs vœux de santé et de succès pour la nouvelle année.

Avec nos salutations les meilleures.



Aimé Achard
Directeur général
Division services



Markus Gygax
Directeur général
Division retail

Trafic des paiements

Délais pour vos paiements

Afin d'assurer un traitement optimal de vos ordres de paiements cette année encore, nous vous prions de prendre note des dates clés suivantes :

- Date limite de **réception** des ordres de paiements physiques (ordres de paiements BCV-top et ordres écrits) :

mardi 29 décembre 2009 dans toutes nos agences

mercredi 30 décembre 2009 par courrier postal

- Date limite de **saisie** des ordres de paiements électroniques (BCV-net) :

mercredi 30 décembre 2009, avant 18h.

Utilisation de l'IBAN en Suisse également

Le format de compte standardisé IBAN a été créé pour assurer l'exécution rapide et sûre d'un ordre de paiement international. Dès 2010, nous vous recommandons vivement d'utiliser également l'IBAN pour vos paiements en Suisse ainsi que comme indication à donner pour des versements sur votre compte. A terme, les paiements sans mention de l'IBAN pourraient être taxés. L'indication de votre numéro IBAN se trouve sur vos relevés de compte, carte bancaire ainsi que dans BCV-net.

Franchise de l'impôt anticipé sur les intérêts

Dès 2010, pour des raisons légales, l'impôt anticipé de 35% perçu sur les intérêts créanciers sera prélevé sur les montants supérieurs à CHF 200.

Cette franchise touchera l'ensemble des avoirs en compte du client, pour autant que les comptes concernés soient bouclés annuellement.

Votre produit de prévoyance

Compte Epargne 3

Faites des économies d'impôts tout en épargnant en vue de votre retraite ou de l'acquisition de votre logement.

Pour 2009, le versement annuel maximum se monte à CHF 6 566 pour les personnes affiliées à une caisse de pensions ou, pour les personnes non affiliées, à 20% du revenu de l'activité lucrative, mais au maximum à CHF 32 832.

Afin que votre virement ou versement soit encore pris en considération pour l'année fiscale 2009, nous vous rappelons qu'il doit être effectué avant le **24 décembre 2009**.



Pour nous contacter en cette fin d'année

Agences

Ouvertes: les 24 et 31 décembre 2009 de 9h à 16h

Fermées: les 25 décembre 2009 et 1^{er} janvier 2010

Les 24, 26 et 31 décembre 2009, nos agences situées dans les centres commerciaux seront ouvertes selon l'horaire habituel d'un samedi.

Agences des Alpes vaudoises

(Château-d'Oex, Les Diablerets, Leysin, Villars)

Ouvertes: les 24 et 31 décembre 2009 de 9h à 16h ainsi que les samedis de 9h à 12h du 9 janvier 2010 au 13 mars 2010

Fermées: les 25, 26 décembre 2009, 1^{er} et 2 janvier 2010

Centre de conseil par téléphone et Point Contact Entreprises

0844 228 228 (tarif national)

Depuis l'étranger +41 21 212 10 00

Ouverts: les 24 et 31 décembre 2009 de 7h30 à 16h

Fermés: les 25 décembre 2009 et 1^{er} janvier 2010

Banque directe

La banque pratique et avantageuse, disponible à tout moment

La BCV met à votre disposition des solutions qui vous permettent d'être indépendant et de réaliser des économies:

- **BCV-net:** consultez et gérez vos comptes en direct sur Internet, 24h/24, en toute sécurité depuis tout ordinateur connecté, en Suisse ou à l'étranger. Demandez vos relevés bancaires sous format électronique. Vous réaliserez ainsi des économies sur les frais de port. Plus de renseignements sur www.bcv.ch/bcvnet.
- **Alertes SMS:** recevez gratuitement par SMS les informations sur vos comptes, où que vous soyez et lorsque vous le souhaitez. Pour une démonstration, connectez-vous sur www.bcv.ch/bcvnet.
- **Bancomat:** retirez gratuitement de l'argent 24h/24 dans le réseau de distributeurs automatiques le plus dense du canton et, grâce aux autres banques cantonales, dans le réseau le plus étendu de Suisse.

Banque Cantonale Vaudoise
Place St-François 14
1003 Lausanne

www.bcv.ch



Les prestations et conditions sont celles du mois de décembre 2009 et peuvent être modifiées en tout temps et sans préavis. Ce document n'est ni une offre, ni une invitation, ni une recommandation pour l'achat ou la vente de produits spécifiques. La diffusion de ce document et/ou la vente de certains produits sont sujettes à des restrictions (par ex. Allemagne, UK, USA et US persons). Les conversations téléphoniques aux numéros indiqués peuvent être enregistrées. En utilisant ce moyen, vous acceptez cette procédure. Source: BCV.